

3 QUESTIONS à Audrey BELLEY (sophrologue)

Pourquoi avoir choisi d'exercer la sophrologie ?

Depuis mon enfance j'ai toujours voulu faire un métier d'aide à la personne. Je ressens le besoin de soutenir les autres, de les accompagner dans leur quotidien, au travail, etc... J'en tire un réel épanouissement personnel et c'est devenu une passion. Je travaille depuis près de 15 ans dans la prévention des risques professionnels au sein d'une grande entreprise parisienne, où je côtoie des personnes qui ont besoin d'apprendre à gérer leur stress, leurs émotions, de prendre du recul par rapport à certaines situations, de reprendre confiance en eux... La sophrologie est une technique qui permet tout cela. J'ai eu l'envie il y a deux ans d'aller plus loin et de me consacrer au bien-être non seulement des salariés, mais des êtres en général : adultes, adolescents et enfants à partir de 6 ans. Le fait d'être maman de 3 enfants me procure par ailleurs une expérience supplémentaire.



Comment s'articule votre nouvelle activité ?

Après avoir fait une formation à l'institut de formation à la sophrologie de Paris, j'ai passé le certificat national des reconnaissances professionnelles de sophrologie (RNCP) et j'exerce à mon compte à raison de 20% du temps actuellement, tout en conservant mon poste à Paris à 80%. Je consulte également à domicile. Pour accompagner les clients, j'utilise les 3 outils de la sophrologie que sont **la respiration contrôlée, la contraction et la détente musculaire** à l'aide d'exercices doux (adaptés en fonction des capacités physique de chacun) et **la visualisation mentale** (permettant au sujet de se projeter d'une façon positive dans des lieux ou situations donnés). La première séance est destinée à définir l'objectif thérapeutique. Ensuite, il faut compter entre 5 à 12 séances d'une heure pour les adultes, séances de 40 minutes env. pour les enfants.

Quelles sont vos perspectives d'évolution ?

Nous vivons dans un monde où tout bouge très vite, en forte compétition et où la pression au travail est extrêmement élevée (explosion des BURN-OUT). Il y a un besoin grandissant de faire appel à des méthodes telles que la sophrologie, pour faire une pause afin de se retrouver avec soi-même et reconnecter le mental et le corps. Je me suis spécialisée notamment dans l'accompagnement des sportifs, mais je reçois aussi des enfants et des adolescents à qui il faut redonner assurance, confiance en soi et les aider à travailler leur corporalité. **J'ai installé mon cabinet depuis le 1er juin à Brétigny**, où je reçois sur R.V. le vendredi et le samedi. Dès septembre j'ai l'intention de me spécialiser dans **l'accompagnement des troubles du sommeil**. De plus, habitant Leudeville j'envisage de créer dans notre commune un "groupe ouvert" à l'année (env. 20 séances) en travaillant sur des thématiques proposées. Pour toutes informations, contacter **Audrey Belley** - 16, rue Anatole France - 91220 Brétigny sur Orge. **Tél : 06 73 03 86 82 - Mail : ABelley.sophro@gmail.com**

**INFO DE DERNIERE MINUTE !**

A compter du 9 juillet, votre Pole Emploi est transféré 11 rue Georges Charpak - Brétigny sur Orge

Horaires d'ouverture sans RDV:
du lundi au jeudi de 9h à 13h15 et le vendredi de 9h à 12h
avec RDV : du lundi au jeudi de 13h15 à 17h

www.pole-emploi.fr

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr
La mairie sera fermée le samedi 14 juillet



Flash info, édition juillet 2018
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication

AGENDA

- | | |
|-------------------|--|
| 8 septembre : | 11 h : Accueil Salle des Loisirs des nouveaux habitants
14 h à 17 h au City Stade :
Forum des associations |
| 15 septembre : | Tournoi de football |
| 15-16 septembre : | Journées du patrimoine |
| 20 septembre : | Sortie culturelle à Saint Benoît sur Loire et Sully sur Loire (45) |
| 29 septembre : | 1 ^{er} Salon du Drone à Brétigny |
| 7 octobre : | Loto |
| 8 au 13 octobre : | Fête de la Science |
| 18 octobre : | Sortie Culturelle au Château de Monte-Cristo à Port Marly (78) |

LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Juillet 2018



ÉDITO

Depuis 2014, les années se succèdent avec les désormais traditionnelles diminutions des dotations d'Etat. L'année 2018, certes dans une moindre mesure, n'y a donc pas échappé mais la poursuite de ces coupes budgétaires continue d'affaiblir l'autonomie des communes et particulièrement celle des plus petites comme la nôtre.

Nos capacités d'investissement étant devenues fragilisées, nos projets doivent trouver des aides financières extérieures. C'est ainsi qu'un « contrat rural » a pu être mis en place avec le Conseil Départemental et la Région Ile de France pour obtenir un financement à hauteur de 70% du montant total H.T. afin de réaliser des travaux de modernisation qui s'étaleront sur l'année en cours et la suivante. Les premières réalisations déjà effectuées concernent le remplacement des feux tricolores de la rue du Bois Bouquin, la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de l'entrée de la salle des loisirs ainsi que le remplacement du bar de cette même salle. Dans un 1^{er} temps, plus de la moitié de l'éclairage public passera en LED, contribuant ainsi à des économies substantielles. Après les vacances d'été, la façade de la mairie sera ravalée et la signalisation horizontale des rues sera également renouvelée. Enfin, il sera procédé en fin d'année au chantier de restructuration et de mise en conformité PMR de l'Accueil de Loisirs. Le remplacement du chauffage de la salle des loisirs sera concrétisé en 2019. Ces travaux principalement orientés vers la sécurité, le respect de la conformité réglementaire permettront de donner à notre village rural une attraction dynamique.

Avant de nous retrouver le 8 septembre pour le forum des associations, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances ensoleillées.

Jean-Pierre Lecomte



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2018

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2018
2. Délibération : approbation de l'adhésion de la commune de Marolles en Hurepoix au SIARCE au titre des compétences gaz et électricité
3. Délibération : approbation du retrait partiel de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne du SIARCE pour la compétence de l'eau potable
4. Délibération : demande de subvention dans le cadre du contrat de partenariat avec le Département
5. Délibération : demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne
6. Délibération : création d'emploi contractuel d'adjoint technique
7. Divers

NOUVEAU CONTRAT RURAL

LE NOUVEAU CONTRAT RURAL DE LEUDEVILLE 2018 a été signé le 16 février 2018 entre la commune de Leudeville, le Conseil Régional d'Ile de France et le Conseil Départemental de l'Essonne.
Il a été conclu pour réaliser un **programme d'investissement d'un montant total de 260 691 € H.T.**
Il présente les opérations retenues par la Région et le Département et fixe les participations financières de chaque partenaire.

Les opérations sont les suivantes :

1. Remise aux normes des feux tricolores et remplacement des lanternes par des LED :



← Les feux tricolores concernés sont situés à la jonction Grande Rue et Rue du Bois Bouquin. Les travaux ont été terminés fin Juin et les feux sont fonctionnels.

Le remplacement des lanternes → concerne les réverbères non conformes aux normes de pollution lumineuse, ainsi que les lampes BF à ballons fluorescents.

Les lampes SHP à vapeur de Sodium seront changées dans un deuxième temps.

MONTANT : 114 661€ H.T



Entretien des trottoirs

La réglementation impose désormais de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans la lutte contre les mauvaises herbes. Il appartient à chacun de faire un effort pour lutter contre ces adventices.

Rappel des règles d'entretien des trottoirs :

Le désherbage des pieds de murs ou clôtures adjacents aux trottoirs incombe aux riverains sur la partie longeant leur limite séparative, l'autre partie du trottoir et du caniveau étant prise en charge par les services techniques de la commune.



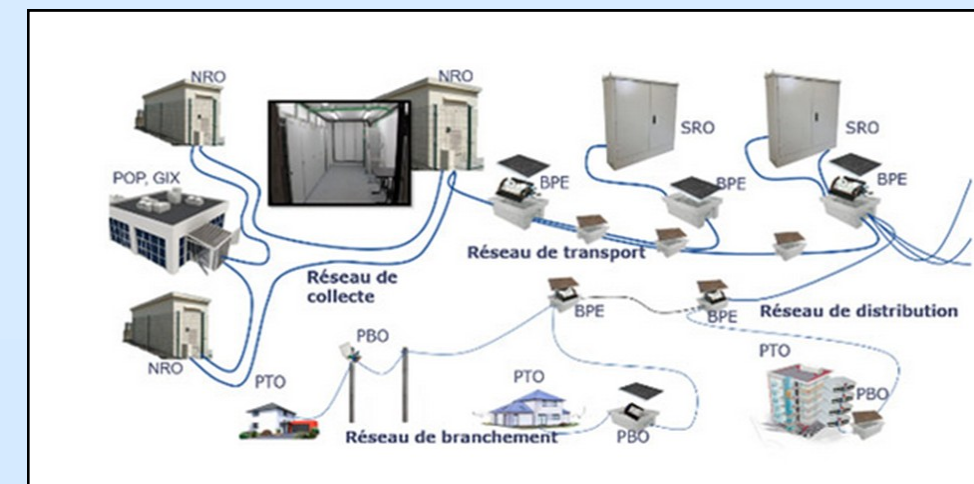
Entretien des haies

Chaque riverain **doit tailler ses haies en limite de sa propriété.**

Les haies ne doivent empiéter ni sur la partie trottoir, ni sur l'espace public.

La fibre arrive à Leudeville

Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Essonne Numérique déploie la fibre sur la partie rurale du département. Il est prévu d'équiper notre commune courant 2019 avec une commercialisation au dernier trimestre 2019. Pour plus d'informations : <http://essonnenumérique.com>



Le tirage de la fibre optique de la commune sera effectué par les sociétés Sogetrel / Axians. Pour notre commune, le **NRO** (Nœud de raccordement optique) se trouve à Marolles. Un **SRO** (sous-répartiteur optique) pour le village sera installé à proximité des vestiaires du terrain de football et le réseau sera déployé dans notre village avec pose de **PBO** (points de branchement optique) situés dans la rue ou dans l'immeuble. Les sociétés qui déploient le réseau sur la commune prendront contact auprès des syndicats de copropriétaires pour le fibrage des immeubles concernés. Une fois le réseau en place, si vous désirez être raccordé à ce réseau, il faudra vous adresser à votre **FAI (Fournisseur d'accès Internet)**. Les plus connus sont : Orange, SFR, Bouygues, Free... Ce dernier se chargera du tirage de la fibre entre le PBO et votre habitation. ATTENTION ! Le fourreau enterré sur votre propriété ne devra pas être cassé ou bouché. Le FAI vous fournira une Box adaptée à la fibre et vous facturera des frais de mise en service.

Installé depuis près de 2 ans sur les territoires de Brétigny pour la partie immobilière et Leudeville pour les espaces de vol, le **cluster Drones Paris Région** connaît une croissance importante en lien avec le développement de cette technologie novatrice.



Au carrefour de l'aéronautique, de la robotique et des télécommunications, les drones doivent s'adapter au marché représenté par le bâtiment, l'agriculture, la sécurité, le transport, le médical, l'enseignement, etc... et l'exploitation des données qui en découlent.

Pour concrétiser la compréhension des besoins et de l'offre, le cluster s'inscrit en véritable catalyseur. Son objectif est de favoriser le lien entre les start-ups, les PME et les entreprises de taille mondiale. L'utilisation des drones permettra à terme de recueillir des données engendrant de faibles coûts (ex : relevés topographiques, contrôles d'ouvrages de génie civil, etc...).

Objets de fascination, tant pour les adultes que pour les enfants, les drones doivent être accessibles à tous. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un **salon** permettant d'offrir un lieu de rencontre entre les différents acteurs économiques, les entités institutionnelles et aussi le grand public. Cet événement se déroulera durant 3 jours du 27 au 29 septembre prochain. Un grand pavillon de 3 200m² sera dressé pour accueillir les exposants, les visiteurs et une aire de vols indoor. Les jeudi 27 et vendredi 28 seront réservés aux professionnels à qui des conférences thématiques, des rencontres personnalisées et des démonstrations de vols seront proposées.

Le **samedi 29** sera particulièrement destiné au **grand public** avec la possibilité de vivre une expérience 3D, de fabriquer son drone puis de le faire voler et d'assister à une étape du championnat de France.

Ce salon unique dans notre région entend recueillir un retentissement national et international.



2. Mise aux normes de l'accueil de loisirs :

La mise aux normes de l'accès aux personnes à mobilité réduite impose un élargissement des portes, adaptation des sanitaires et suppression des marches d'accession au local ainsi qu'à l'intérieur. Ce dossier est suivi par un architecte. La réfection de l'électricité aux nouvelles normes ainsi que le changement des huisseries de l'étage supérieur font partie du contrat.

MONTANT : 48 839 € H T

3. Ravalement de la façade de la mairie :

Traitement et rénovation de la façade, brossage et peinture des fenêtres et volets.

MONTANT : 7 115 € H T

4. Rénovation de la salle des loisirs :

La mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées a nécessité le **changement des portes du sas d'entrée** de la salle des loisirs.

Le bar sera remplacé de façon à le rendre plus accessible avec une utilisation adaptée aux besoins.

Pour améliorer le confort de la salle il sera installé des splits d'air chaud, ce qui contribuera aussi à une économie substantielle d'énergie.

MONTANT : 74 704 € H T



5. Réfection du marquage de la voirie dans différentes rues :

Réfection principalement de passages piétons et de bandes pédotactiles. Réfection du chemin de circulation douce chemin du Parc et rue du Bois Bouquin.

MONTANT : 15 373 € H T

Le MONTANT TOTAL du contrat s'élève à : 260 691 € H T

dont SUBVENTION du DEPARTEMENT : 78 207 €

et SUBVENTION de la REGION : 104 277 €

PLU

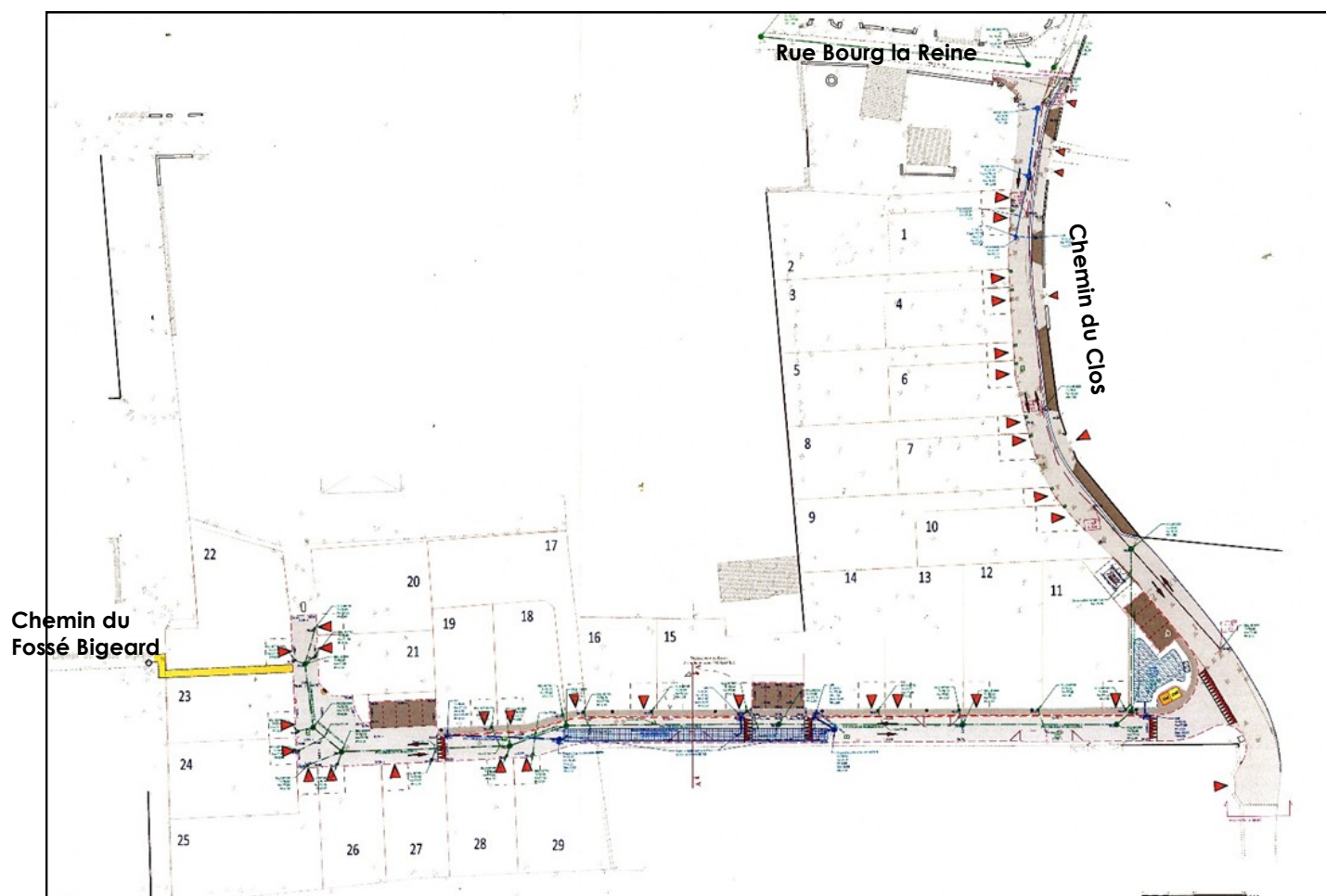
Le règlement est en cours de finalisation et validé par le Cabinet d'Avocats.
Le Bureau d'Etudes reprendra ensuite l'achèvement du dossier à compter de septembre.
Des informations complémentaires seront communiquées dans le prochain flash info d'octobre.

LE CLOS ST MARTIN

Le Clos St Martin est un lotissement de **29 terrains à bâtir** desservis par le **Chemin du Clos** et une voirie commune donnant sur ce chemin. Le chantier voirie, lampadaires, raccordements et réfection Chemin du Clos s'est terminé fin Juin. Le revêtement Chemin du Clos au Carrefour Noblet sera fait en septembre après le raccordement ENEDIS du lotissement.

La surface totale aménagée est de 11 935 m² sur laquelle ont été implantées 29 parcelles de surfaces variant de 252 à 481 m². Les parcelles n° 1 à 10 auront un accès direct Chemin du Clos.
Les parcelles n° 11 à 29 seront desservies par la voie se raccordant au Chemin du Clos.
Les lots sont libres de constructeurs.

Un sentier piétonnier en bout de la voie intérieure côté terrain de football permettra l'accès direct au chemin du Fossé Bigeard, aux rues Bourg la Reine et Chant du Coq, aux écoles Maternelle et Élémentaire.



La voie intérieure comporte un bassin souterrain d'infiltration des eaux pluviales.
Un bassin de rétention d'eau est en cours d'aménagement au bout de cette voie.
A cet endroit, deux conteneurs à déchets semi enterrés seront installés.

Handicap : la CAF à vos côtés

Aah (Allocation aux adultes handicapés) : elle peut compléter vos ressources pour vous garantir un revenu minimal. Votre taux d'incapacité déterminé par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph) doit être au moins égal à 80%.

Attention : la demande de renouvellement doit être effectuée avant la date de fin du premier accord de la MDPH. La prestation est maintenue pendant 6 mois pour ne pas pénaliser l'allocataire en attendant le renouvellement.

Aeeh (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) : elle vous aide dans l'éducation et les soins à apporter à votre enfant handicapé s'il a moins de 20 ans et est à votre charge. Votre droit dépend du taux d'incapacité apprécié par la Cdaph.

Ajpp (Allocation journalière de présence parentale) : elle peut vous être versée pour vous occuper de votre enfant gravement malade, accidenté ou handicapé.

Crh (Complément de ressources pour le handicap) : il peut compléter les prestations citées ci-dessus sous condition de ressources et d'un logement indépendant.

C'est la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui instruit les dossiers et la CAF qui verse les prestations.

Coordonnées MDPH de l'Essonne : 93 rue Henri Rochefort 91000 EVRY - **Tél : 01 60 76 11 00**

Maison de Services au Public du Val d'Essonne (MSAP)

Parvis des communautés 91610 Ballancourt sur Essonne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-18h

Le vendredi 9h-12h et 14h-17h30

msap@ccvalessonne.com

Tél : 01 69 93 21 20

Des permanences dans divers domaines sont mises à votre disposition gratuitement afin de vous aider dans vos démarches (accompagnement social, services juridiques, prévention santé, insertion, outils numériques, soutien aux projets d'entreprise, mobilité-transport, point information Pôle Emploi, point relais CAF, formations collectives, écrivain public etc ...)

Un rendez-vous est obligatoire pour accéder à une permanence.

Forfait hospitalier

Le prix de la journée d'hospitalisation est passée de **18 à 20 euros** depuis le 1^{er} janvier.

Ce forfait hospitalier correspond aux frais d'hébergement et d'entretien d'un patient. Il n'est pas remboursé par l'assurance maladie mais pris en charge par la mutuelle dans 95% des cas.

Les femmes enceintes, les bénéficiaires de la **CMU** (Couverture Maladie Universelle) ou de l'**AME** (Aide médicale de l'Etat), entre autres, peuvent en être exonérés.

Schéma pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Le Département de l'Essonne a lancé des travaux d'élaboration du schéma pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour la période 2018/2022. Ce futur schéma devra permettre d'envisager le maintien de l'autonomie sous l'angle des besoins spécifiques de chacun quel que soit son âge, l'origine de sa perte d'autonomie, son lieu de vie.

Trois axes stratégiques sont à valoriser :

- L'inclusion sociale
- Les solidarités et la lutte contre l'isolement
- L'offre de services et d'hébergement territorialisés et intégrés

Les principaux enjeux :

- L'accès à l'information et aux droits pour construire en autonomie son parcours
- Le soutien aux solidarités familiales (les aidants), véritables piliers des accompagnements à domicile
- Les solutions de transport pour répondre à la diversité des demandes des personnes
- Une complexité du paysage au vu des nombreux acteurs intervenants dans le parcours des personnes
- Le développement et l'adaptation de l'offre (médico-sociale et de droit commun) pour répondre à la demande des personnes de pouvoir vivre en autonomie à leur domicile et en dehors du « tout établissement »

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces travaux.

RETOUR EN IMAGES : FÊTE DE LA MUSIQUE ET SAINT JEAN



9. La 4^{ème} édition de la fête de la musique a connu cette année encore un réel succès malgré la concurrence occasionnée par la Coupe du Monde de Foot.

Le public était venu écouter l'orchestre « **Fiesta le Groupe** », se restaurer auprès du stand barbecue tenu par le **Comité des Fêtes**, auprès du **Camion à 5 Pâtes**, de **Franky Pizzas**, de l'**AVPEL** et ses gourmandises, ainsi que du stand **Barbes à Papa**. Le défilé des lampions a rassemblé un grand nombre d'enfants et parents qui se sont ensuite retrouvés au stade pour le magnifique feu d'artifice suivi du traditionnel feu de la Saint Jean.

Merci à toutes et tous pour votre contribution à la réussite de cette belle soirée.



VIE PRATIQUE

SOYEZ VIGILANTS !



La carte européenne d'assurance maladie vous permet de bénéficier d'une prise en charge pour les soins de santé médicalement nécessaires survenus à l'occasion de séjours temporaires dans les Etats de l'Union Européenne, dans ceux de l'Espace Economique Européen ou en Suisse.

Comment vous la procurer ?

- A partir de votre compte **Ameli**, rubrique « Mes démarches »
- A une borne multiservices dans votre **caisse d'assurance maladie**
- Par téléphone au **36 46**

Vous la recevrez sous 15 jours ; elle sera valable 2 ans. **Si votre demande est urgente**, vous pourrez obtenir un **certificat provisoire** de remplacement valable 3 mois dans le délai d'acheminement du courrier. Bonnes vacances !



VIE ASSOCIATIVE

REMERCIEMENTS de l'Association « Liah Bébé Coeur »



Au nom de Liah, nous tenions à adresser notre profonde gratitude et nos remerciements les plus chaleureux à tous les gourmands petits et grands. En effet, la **vente de barbes à papa** et **vos dons** ont permis de recueillir la somme de **467€** dont l'intégralité sera reversée à l'association « **Liah Bébé Coeur** ». Ce montant représente un bénéfice d'une grande importance pour assurer la continuité des soins dont Liah a besoin (orthophonie, psychomotricité, méthode éducative spécialisée, ostéopathie, etc...).

Ensemble, on garde la pêche et le sourire.
A bientôt !

Les membres de l'Association

VIE SCOLAIRE

L'association **PEP'S du Tilleul** (Association de parents d'élèves pour les deux écoles de Leudeville) a eu l'honneur de vous présenter sa première édition de l'école du Tilleul en fête le dimanche 10 juin. Cette journée a été merveilleuse et a ravi la soixantaine d'élèves des classes élémentaires et la vingtaine d'enfants des classes maternelles venus s'amuser sur les différents stands.

D'autres actions sont en cours, comme un partenariat pour les fournitures scolaires avec « **Rentrée Discount** » et un autre avec « **A qui S** » pour le marquage des vêtements et du matériel. Nous prévoyons également une opération « **Vide ta chambre** » en octobre et bien sûr une nouvelle kermesse le deuxième dimanche de **juin 2019**.

Nous comptons sur votre présence à ces diverses manifestations. Pour que ces actions soient menées à bien, nous avons besoin de bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons présents lors de la **journée des associations du 8 septembre**. Rien de tel, que de se rencontrer à cette occasion !

Contact : pepsdutilleul@gmail.com

Les membres de l'Association



Le 29 juin la salle des loisirs a ouvert ses portes afin d'accueillir parents et enfants venus pour la remise des coffrets éducatifs aux **24 enfants** entrant au C.P et les calculatrices exigées par le collège aux **21 élèves** intégrant la classe de 6ème en septembre prochain.

Le but de ce moment solennel organisé par la municipalité reste de souligner deux événements importants dans la scolarité des enfants.
Bel été et bonne rentrée 2018 / 2019.

RETOUR EN IMAGES



1.

1. Commémoration du **8 mai 1945** au Monument aux Morts, avec l'allocution du Maire, la présence des Anciens Combattants, des Pompiers de Marolles ainsi que du Conseil Municipal des Enfants.



2.

2. Du vendredi 11 au lundi 14 mai, les rues et places de notre village ont été plus animées et fréquentées que d'ordinaire. En effet, les manèges et attractions de la fête foraine ont attiré les enfants et les familles, tandis que les badauds sont venus chiner le dimanche sur la brocante.

La fête a été animée par le groupe des « **papyfous** », orchestre de rue amateur. Ils ont notamment joué devant la salle des loisirs pendant que les visiteurs déjeunaient.



2.

3. Une belle journée pour les 54 jeunes qui ont profité des attractions de **Disneyland** le **16 juin**. Ils étaient accompagnés par Anaïs, Lorélyne, Mélanie et Pascal que nous pouvons remercier.



3.



3.

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

4. 38 jeunes ont participé à la sortie **SPACE JUMP, parc à trampolines**, proposée par le Conseil Municipal des Enfants le **26 mai**. Merci à Laure, Stéphanie et Géraldine de les avoir accompagnés.



4.



4.

5. Samedi 9 juin, la **chorale de Musique Buissonnière** a accueilli une nouvelle fois les élèves de 2 classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Paul Bert de Malakoff : 42 enfants qui nous ont époustoufflés : justesse des voix, mémorisation des textes et des nuances et surtout cette joie de chanter ensemble et de partager des émotions entre eux, mais aussi avec nous adultes. Il est vrai qu'ils ont le **même « chef d'orchestre »** qui leur transmet cette passion et leur concocte des programmes variés et magiques...

Un grand bravo à **Sophie Lamaison**, chef de chœur, merci à **Karine Prévotat**, pianiste, à **Daniel et Frédéric** aux percussions et à la guitare. **Florence Picault**, Présidente, invite les Leudevillois à venir chanter, écouter et vivre ces émotions avec **Musique Buissonnière** !



5.

6. **15 personnes** ont été reçues au **café littéraire** qui a eu lieu le 23 juin à la **médiathèque**. 4 lecteurs ont présenté leur « **coup de cœur** », ce qui a donné envie aux participants de partager ces livres divers et passionnants.

Madame Foncelle a proposé 3 livres choisis pour leurs différents centres d'intérêt :

1. Le dernier **Dona Léon**, policier qui se déroule à Venise la Sérénissime.
2. « **Entrez dans la danse** » de Jean Teulé - histoire basée sur des archives, où à Strasbourg au début du XVI^{ème} les gens en état de pauvreté extrême se sont mis à danser désespérément jusqu'à ce que mort s'ensuive... avec une fin sulfureuse pour arrêter ces malheureux. Décalé, débridé, délirant et extravagant en cette folie, J. Teulé vous entraîne dans une danse de St Guy qui n'en est pas une...
3. Pour finir en beauté « **promenades en bords de mer et étonnement heureux** » d'Olivier de Kersauzon.

Un bijou, une merveille, à déguster sans modération :



"Quand je regarde la mer, je me promène dans le temps du monde."

7. Promenade le 17 mai à travers le **Quartier Montmartre**, ses ruelles typiques, les vignes de la rue Saint-Vincent, la basilique et pour conclure un arrêt devant le mur des « je t'aime », déclaration écrite en 280 langues dans le square des Abbesses !



7.

8. Visite de la ville de **Saint Quentin** (Aisne) le 21 juin : ses maisons Art Déco, sa basilique, son hôtel de ville du Moyen-Age... L'après-midi a été consacrée à la visite du **Familistère de Guise**, un palais social exceptionnel créé pour le bien-être de ses employés par Jean-Baptiste Godin, fondateur de la société des poêles en fonte.

SORTIES CULTURELLES



8.